

LES DISPARITÉS SOCIALES SE RENFORCENT SUR LE TERRITOIRE RÉGIONAL

Fiche 2

ATLAS DE LA SANTÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

L'Île-de-France est une région riche aux contrastes sociaux très marqués. Si elle accueille 18 % de la population métropolitaine, elle concentre 36 % des ménages français de cadres, 40 % des étrangers vivant en France ont choisi de s'y installer et 26 % des personnes touchant le RMI y vivent. 30 % des personnes résidant dans une zone urbaine sensible sont aussi des Franciliens. Ces contrastes se sont inscrits sur le territoire régional et tendent à s'accroître avec le temps. Les espaces aisés de l'ouest ont renforcé leur statut. Au cœur de la région, Paris est le siège d'un processus d'embourgeoisement avéré par une progression des cadres et des revenus moyens. À l'opposé, les secteurs plus populaires de l'Est francilien tendent à accueillir des populations toujours plus modestes. La Seine-Saint-Denis est ainsi le seul département francilien à avoir enregistré une baisse du revenu moyen de ses habitants en euros constants entre 1984 et 2000.

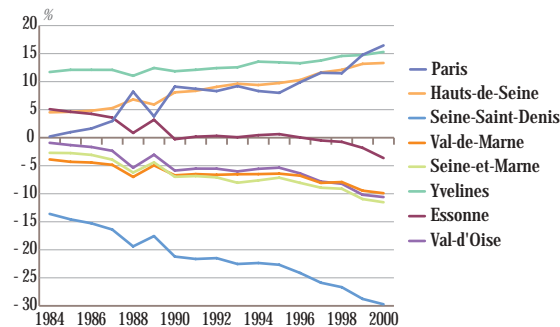
Le paysage social de l'Île-de-France est l'un des plus contrastés de France. Le revenu disponible moyen d'un ménage francilien dépasse certes de près d'un quart celui d'un habitant de province, mais cette moyenne masque de fortes disparités entre un pôle aisé situé à l'ouest de la région et les secteurs défavorisés du Nord et de l'Est parisien qui accueillent beaucoup de quartiers en zone urbaine sensible. Loin de s'atténuer, les écarts ont eu tendance à se creuser depuis plus de vingt ans.

Moins de ménages d'ouvriers, plus de ménages de cadres

La structure sociale, en France comme en Île-de-France, continue de se déformer « par le haut » au profit des catégories moyennes et supérieures. La part des ménages d'ouvriers, les plus nombreux il y a vingt ans, s'est fortement réduite parmi l'ensemble des ménages franciliens (21,1 % en 1982 ; 14,8 % en 1999). Et celle des employés s'est légèrement tassée (15,8 % en 1982 ; 14,6 % en 1999). À contrario, l'évolution du système productif a généré une forte progression des ménages de cadres (14,7 % en 1982 ; 18,3 % en 1999), qui sont aujourd'hui dominants parmi les ménages d'actifs. Leurs effectifs se sont accrus trois fois plus rapidement que ceux de l'ensemble des ménages franciliens entre 1982 et 1999, une évolution surtout perceptible dans la décennie quatre-vingt. L'augmentation certes plus modérée des ménages dont la personne de référence exerce une profession intermédiaire (16,2 % des ménages franciliens en 1982, 17,1 % en 1999) a aussi « tiré » vers le haut la structure sociale.

L'amélioration des conditions de vie des ménages de retraités, qui bénéficient de plus en plus souvent d'une double retraite, renforce ce constat. La part des ménages retraités s'est sensiblement accrue, passant de 19,6 % en 1982 à 23,5 % en 1999. En revanche, chez les actifs, et notamment parmi les classes populaires, de plus en plus de ménages vivent sur un seul revenu d'activité, du fait de l'instabilité des structures familiales et de la montée du chômage. Les difficultés économiques, les transformations des modes de vie et la montée de l'activité féminine ont des effets contrastés, selon les catégories sociales, qui tendent à amplifier les différences de niveau de vie entre elles et contribuent ainsi à l'accroissement des disparités spatiales.

Évolution des écarts de revenu* départementaux à la moyenne régionale entre 1984 et 2000



* Revenu moyen des foyers fiscaux après impôt

Source : DGI

Une forte division sociale de l'espace

Les contrastes sociaux sont très aigus et relativement anciens en Île-de-France. Aux espaces aisés de l'Ouest francilien s'opposent les territoires plus populaires de l'Est. Ce sont les cadres qui sont géographiquement les plus concentrés. Les ménages d'ouvriers sont plus dispersés, mais avec de fortes concentrations locales en Seine-Saint-Denis, autour de Roissy-en-France, le long de la Seine et en Seine-et-Marne. Les professions intermédiaires privilégient les espaces périurbains et les villes nouvelles. Les employés, assez dispersés sur le territoire, sont sur-représentés au nord et au sud-est de la

capitale. Les ménages d'inactifs sont plus présents au cœur de l'agglomération et aux franges rurales de la région.

Cette image différenciée de l'espace régional peut aussi être résumée par les écarts de revenu moyen entre les communes franciliennes. Le revenu retenu ici est le revenu moyen après impôt des foyers fiscaux⁽¹⁾, fourni annuellement par la Direction générale des impôts pour chaque commune. En 2000, Paris, les Yvelines et les Hauts-de-Seine accueillent les populations parmi les plus aisées de France. Le revenu moyen après impôt des foyers fiscaux parisiens (20 690 euros) dépasse de 50 % le revenu moyen des Français et de 16 % la moyenne de l'Île-de-France. À l'inverse, le revenu moyen de la Seine-Saint-Denis est inférieur de 10 % à la moyenne nationale, de 30 % à la moyenne régionale et de 40 % à celle des Parisiens.

Revenu moyen après impôt des foyers fiscaux par département (euros de 2000)

Départements	1984	1990	2000
Paris	14 965	18 056	20 690
Hauts-de-Seine	15 610	17 886	20 134
Seine-Saint-Denis	12 904	13 038	12 486
Val-de-Marne	14 355	15 437	16 007
Seine-et-Marne	14 531	15 393	15 720
Yvelines	16 684	18 509	20 483
Essonne	15 694	16 504	17 121
Val-d'Oise	14 797	15 577	15 884
Île-de-France	14 934	16 548	17 766

Source : DGI

Le marquage territorial s'est renforcé

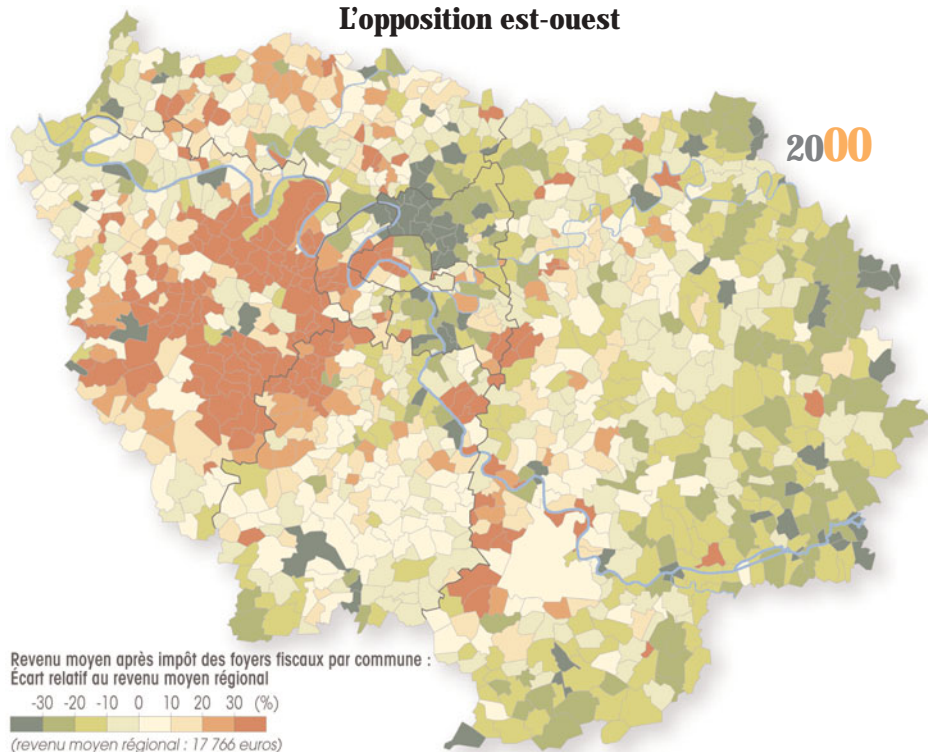
Les inégalités de revenu se sont nettement accrues sur le territoire francilien depuis vingt ans. Le classement par décile des foyers fiscaux par commune, des 10 % les plus riches aux 10 % les plus pauvres, réalisé en 1984, atteste d'une montée des inégalités spatiales depuis lors. Le revenu moyen des 10 % des foyers fiscaux résidant dans les communes les plus aisées s'est accru de 55 % en euros constants entre 1984 et 2000, mais a baissé de 1,5 % dans les communes où résident les 10 % des foyers fiscaux les plus modestes. La moyenne régionale s'est accrue de 19 % sur l'ensemble de la période.

Depuis 1984, l'Île-de-France est passée par des phases de croissance économique (1984-1990 ; 1996-2000) et de crise (1990-1996) avec des répercussions spatiales inégales. Entre 1984 et 1990, le revenu moyen des Franciliens après impôt s'est accru de 10,8 % en euros constants. Il a baissé de 2 % entre 1990 et 1996, puis a regagné 9,6 % entre 1996 et 2000. L'analyse communale montre que le creusement des inégalités se fait surtout pendant les périodes de croissance, qui bénéficient avant tout aux secteurs les plus aisés de la région. La crise a été mieux « partagée », mais a été toutefois plus marquée dans les secteurs les plus modestes. À l'échelle départementale, la Seine-Saint-Denis s'avère le seul département à avoir enregistré un recul du revenu moyen réel sur l'ensemble de la période (- 3,2 %), quand celui de Paris s'est accru de 38 %. La capitale compte un peu plus d'actifs cadres que d'employés et d'ouvriers réunis, alors que ce ratio est légèrement en-deçà de 0,5 dans la région. Ce ratio s'est fortement accru à Paris depuis 1990, témoignant d'un processus rapide d'embourgeoisement, même si le territoire parisien reste lui aussi socialement contrasté. La Seine-Saint-Denis, qui abrite près du quart des Franciliens habitant en ZUS, a très peu bénéficié de la reprise des années 1996-2000 (+ 1,4 %). Il en va de même des communes du département ayant une ZUS sur leur territoire (+ 0,9 %). Le revenu moyen de l'ensemble de ces communes a baissé de 5,1 % en euros constants depuis 1984.

(1) Voir glossaire.

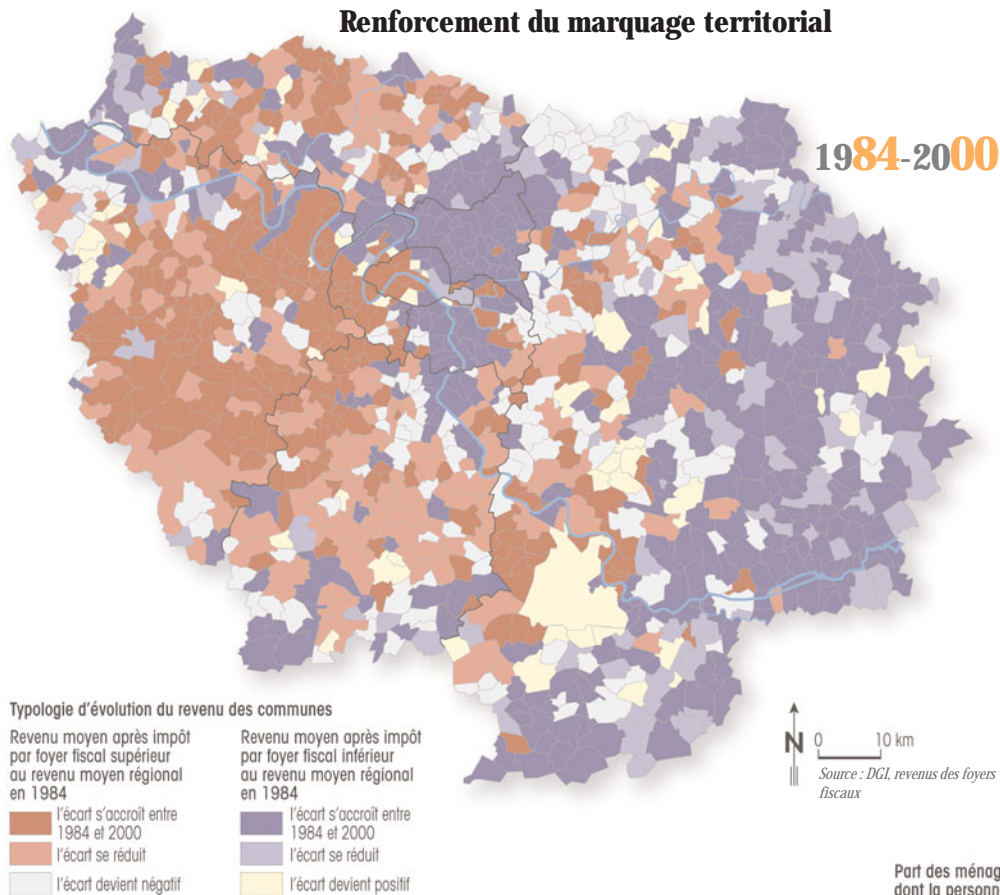
LE PAYSAGE SOCIAL FRANCILIEN

L'opposition est-ouest



Les oppositions sociales se sont accentuées depuis 1984 en Île-de-France. Les écarts au revenu moyen régional se sont creusés vers le haut à l'ouest de la région (communes en rouge sur la carte ci-dessous), et vers le bas dans la banlieue nord et est de la petite couronne ainsi qu'aux franges rurales de la Seine-et-Marne et le long de la Seine en aval de son cours (en bleu). Ce processus de polarisation concerne plus de la moitié des communes et les trois quarts des Franciliens.

Renforcement du marquage territorial



Proportion des ménages dont la personne de référence est...

